

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local du 26 juin 2015

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 26 juin 2015. Il a commencé à 9 h 15 et s'est terminé à 15 h 45 . La Présidence était assurée par M. Pierre Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département . Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Vermeersch et le secrétariat - adjoint par l'Alliance Unsa-Cftc DDFiP 62 en la personne de M, Jean- François Waille

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Ordre du jour du C T L

- 1 Procès verbaux des CTL des 14 et 24 avril 2015
- 2 Rapport d'activité 20104 de la DDFiP du Pas de Calais
- 3 Tableau de bord de veille sociale
- 4 Mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP
- 5 Bilan de la campagne des comptes de gestion
- 6 Questions diverses

Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Martine Hennequin
Jean-François Waille
Arnaud Dusart
David Kaczmarek
Gabriel Gaillard

DDFiP Comptabilité
Trésorerie de Beuvry
SIP Lillers
ERD 62
ERD 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

Trésorerie de Pont à Vendin

En préambule à ce C T L, la direction nous a annoncé, très vraisemblablement à l'horizon M du 1er janvier 2016, la fermeture de la trésorerie de Pont à Vendin.



Ce rapprochement se fera sur les locaux de Lens, Le SIP de Lens-Nord sera impacté par l'arrivée du secteur « recouvrement », et 1 agent de Pont à Vendin devrait suivre ce transfert de charges.

Lens-Municipale récupérera la partie « Communal » et un adjoint supplémentaire.

Il convient de bien noter que la trésorerie de Pont à Vendin gère de nombreux budgets communaux ainsi que de nombreuses régies municipales. Elle serait tout à fait « viable » si la direction lui avait donné les moyens suffisants en personnel.

Au final, la direction va créer une méga-structure du nom de Lens-Municipale, qui par définition, comme toutes les méga-structures deviendra rapidement très difficile à gérer.

1 : Approbation des P V des 14 et 24 avril 2015



Les procès verbaux de la direction n'appelant de notre part aucune modification, l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62 a donc voté pour son approbation.

2 : Rapport d'activité 2014 de la DDFiP 62



Très contente de son année 2014, comme au passage, toutes les années précédentes, la Direction nous a remis un magnifique rapport annuel de gestion 2014. Il faut admettre que, si nous ne sommes absolument pas d'accord avec l'autosatisfaction évidente de la direction, ce rapport est très joli !!! **Tout va bien dans le meilleur des mondes. Ce magnifique état des lieux, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt, ou bien la partie visible de l'iceberg...** Nous sommes donc totalement en désaccord avec la façon de voir les choses de la direction...

En effet, elle évite donc soigneusement de développer tout ce qui concerne les suppressions d'emplois, le stress au travail, la surcharge de travail des collègues, le manque évident de dialogue social dans notre département....Bref... Nous n'allons donc pas contester point par point les écrits (le rapport compte 18 pages pour 26 l'année dernière !) de la direction qui n'engagent qu'elle. C'est grand, c'est beau, c'est magnifique, on en redemanderait !!! Pour nous, ce n'est pas un rapport annuel de gestion et situation de l'exercice des missions pour 2014, mais de la pure autosatisfaction, de la propagande « dégéfipienne ». Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, ni plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

A titre d'information, voici quelques éléments extraits de ce magnifique rapport :

Le réseau des finances publiques dans le Pas-de-Calais au 31/12/2014 comprend 100 structures :

- 1 Recette des Finances territoriale
- 9 Services des Impôts des Particuliers (SIP)
- 8 Services des Impôts des Entreprises (SIE)
- 4 Services des Impôts des Particuliers et des Entreprises (SIP-SIE)
- 1 Pôle de Recouvrement Spécialisé
- 7 Services de Publicité Foncière
- 4 Brigades de Vérification

- 4 Pôles de Contrôle et d'Expertise
- 1 Brigade de Contrôle et de Recherche
- 1 Pôle Patrimonial
- 1 Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels
- 1 Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale
- 1 Antenne-relais du Centre Prélèvement Service
- 1 Paierie Départementale
- 55 trésoreries dont :
 - 35 trésoreries mixtes
 - 15 trésoreries de secteur public local
 - 4 trésoreries hospitalières
 - 1 trésorerie amendes

La DDFiP du Pas de Calais compte 1 564 emplois au 01/01/2015 dont 128 cadres A+, 230 cadres A, 703 cadres B et 503 cadres C. Un peu plus de la moitié des effectifs du Pas-De-Calais a plus de 50 ans (20 % des effectifs a plus de 58 ans). Le maintien des compétences constitue par conséquent un enjeu prioritaire au regard de la pyramide des âges.

3° : Tableau de bord de veille sociale 2014



L'Alliance Unsa / Cftc reconnaît que le Tableau de Bord de Veille Sociale est un élément très important pour nos services. Malheureusement, le T B V S constate souvent les faits, sans pouvoir généralement y apporter une solution. Ce problème, nous l'avions largement évoqué dans le passé. Le fond du problème, c'est encore et toujours les suppressions d'emplois, qui sont à l'origine de la majeure partie des éléments relevés par le T B V S. Supprimez les suppressions d'emplois, et on peut raisonnablement supprimer une bonne partie du T B V S.

A l'origine, la direction souhaitait présenter le T B V S à l'ensemble des organisations syndicales du Pas de Calais, y compris celle qui ne siègent pas en CTL. Cette décision, pour nous, semblait être une très bonne chose pour l'information de l'ensemble des organisations syndicales. Malheureusement, FO Finances Publiques ne voulant pas que la CFDT participe à ce type de réunion, la direction a donc renoncé à présenter le TBVS de manière informelle avant le CTL. C'est bien regrettable et nous n'arrivons toujours pas à comprendre la position de FO... Ce qui est certain, c'est que son ostracisme à l'égard de la CFDT nous laisse pantois...

Pour l'année 2014, le nombre d'agents affectés dans notre département est de 1715, soit - 2,05 % par rapport à 2013. Le taux d'encadrement (A+ et A) s'élève à 14,07 %. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à 2012 et 2013. L'Alliance Unsa / Cftc constate donc que les effectifs diminuent, mais que le nombre d'encadrants augmente. C'est totalement incohérent....

Le nombre de jours de congé ordinaire de maladie (COM) s'élève pour l'année à 15674, contre 13575.5 en 2013, 12415,5 en 2012 et 13388 en 2011.

Il n'y a pas eu en 2014 de formations obligatoires de grande envergure, comme en 2013 (lutte contre les discriminations, déontologie et protection des agents). En revanche le nombre d'eformations a considérablement augmenté, dont des e-formations concernant tous les agents (Open-Office, Chorus-DT).

il est constaté une augmentation du nombre de congés maladie (pour surmenage notamment) dans certains services que les responsables de service imputent aux conditions de travail. Selon nous, Alliance, ce n'est pas du tout étonnant, et surtout excessivement inquiétant.

Le taux de demandes de mutations s'élève à 24.20 % en 2014, soit une légère diminution par rapport à 2013 où ce taux était de 26 % mais il témoigne tout de même d'un turn-over assez important. Sur 415 demandes aux mouvements nationaux et locaux (contre 454 en 2013), 248 agents ont obtenu satisfaction (264 en 2013) et 167 n'ont pas répondu aux attentes des agents (190 en 2013). Le taux de satisfaction est donc de 59,76 % contre 58,15 % en

2013, et reste donc quasiment stable.

Globalement, la direction reconnaît que les indicateurs relevés au titre de 2014 et les assertions des responsables de service témoignent d'une situation moins favorable qu'en 2013. L'évolution négative des effectifs dans certaines RAN du département (Montreuil, Lens, Saint-Omer et Saint-Pol) rend les conditions de vie au travail plus difficile et se caractérise directement sur l'augmentation du nombre de jours de congés maladie par rapport à 2013 (+15%). De la même manière, le nombre de congés ordinaires de maladie de courte durée (inférieure ou égale à 5 jours) enregistre une forte augmentation presque 40%) qui vient conforter cette tendance.

La Direction nous confirme ce que nous pensions. Les données du TBVS n'ont pas révélé, selon elle, d'évènements véritablement nouveaux sur le contexte humain et social. Les indicateurs atypiques affectent globalement les mêmes services que ceux mis en évidence lors des TBVS des années précédentes. Les sujets d'inquiétude et les points de crispation, toujours selon la direction, sont globalement les mêmes qu'en 2013... accueil, RPS et sécurité. Mais, la direction ne site pas une seule suppressions d'emploi comme potentiellement responsable de l'inquiétude des agents du Pas de Calais.

4° : Mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP



La Direction nous a informé qu'afin de favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail, le gouvernement a décidé de développer l'apprentissage dans la fonction publique. Dans ce cadre, la DGFIP va accueillir 200 apprentis en 2015, dont 27 en situation de handicap, 301 en 2016, dont 43 en situation de handicap. Pour 2015, 16 apprentis seront recrutés au niveau de l'interrégion Nord, dont 2 en situation de handicap.

Un contact a déjà été établi avec l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de Valenciennes dans le cadre de la scolarité des étudiants préparant la licence d'administration publique. Les conditions seront les suivantes :

- * L'âge de l'apprenti : compte tenu de la spécificité des métiers dans nos services, il est prévu, pour 2015, de privilégier l'accueil des jeunes âgés de 18 à 25 ans
- * Le diplôme : les qualifications de niveaux I, II et III (diplôme de niveau supérieur ou égal à bac + 2) seront regardées en premier lieu sans exclure les autres qualifications
- * La durée du contrat d'apprentissage : il sera privilégié, dans la mesure du possible, à la DGFIP, des contrats d'une durée maximum d'un an, mais des contrats de 2 ans peuvent être envisagés si le cursus de l'apprenti l'exige
- * Les obligations de l'apprenti : l'apprenti devra signer une fiche précisant ses engagements en matière de discrétion professionnelle et de déontologie. Cette fiche sera annexée au contrat.

Selon la direction, Cette formule d'enseignement en alternance permettra à un jeune de 18 à 25 ans d'obtenir une qualification professionnelle validée par un diplôme national. Elle associe une formation théorique dispensée au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou de tout autre établissement de formation, à une formation pratique en lien avec le diplôme préparé.

Durant sa formation, l'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage qui sera le responsable de la formation de l'apprenti. Son rôle consiste à contribuer à l'acquisition par ce dernier des compétences nécessaires à l'obtention du titre ou du diplôme préparé, en liaison avec le centre de formation des apprentis ou de l'établissement de formation. Il convient de bien noter que l'apprentissage n'ouvrira aucun droit à emploi. Pour le Pas de Calais, cela pourrait concerner 2 ou 3 personnes.

Un groupe de travail a eu lieu le 3 juin au niveau national sur ce sujet. Un investissement suppose des moyens. Sans

ces moyens, ce sera à la charge des agents de nos administrations avec des conséquences logiques de détérioration encore une fois de leur santé, de leurs conditions de travail, et de la qualité du service rendu.

L'Alliance demande à l'administration de prendre ses responsabilités et d'obtenir pour les maîtres d'apprentissage une prime à la hauteur de leur engagement c'est-à-dire 200 euros par mois. De plus, la charge supplémentaire pour le service ne doit pas impacter le service rendu. Elle demande donc avec insistance que les maîtres d'apprentissage soient considérés à 40% sur leur nouvelle mission et que leurs équipes soient renforcées en conséquence par des moyens humains. Concrètement, pour 262 apprentis, nous demandons le recrutement de 105 titulaires dans le ministère.

Si l'administration ne donne pas droit à ces demandes, nous incitons les agents à ne pas rentrer dans ce jeu où on leur demande toujours plus avec toujours moins et donc à ne pas être volontaires pour la fonction de maîtres d'apprentissage qui s'apparente plus actuellement à celle d'esclaves de la direction.

5° : Bilan de la campagne des comptes de gestion



La direction a mis à l'ordre du jour de ce CTL le bilan de la campagne des comptes de gestion, et c'est une très bonne chose. En effet, dans un passé récent, nous nous étions indignés que seule la campagne déclarative soit citée et développée au cours des CTL, alors que la campagne des comptes de gestion était soigneusement oubliée. Le plus important, c'est que derrière cet oubli, il y avait l'ensemble des collègues de l'ex-filière G P qui se sentaient alors particulièrement dévalorisés. La direction a rétabli l'équilibre, et c'est une bonne décision.

Pour évoquer ce point de l'ordre du jour, la direction a choisi de le présenter sous la forme d'une animation Powerpoint. C'est un choix intéressant qui a l'avantage de bien mettre en évidence l'ensemble des éléments composant cette campagne de C D G.

L'animation rappelle que le compte de gestion confectionné par le comptable, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice écoulé, selon une présentation analogue à celle d'un compte administratif établi par l'ordonnateur. Il est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion. **Notion capitale**, le juge des comptes peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire du trésorier. D'où la grande importance de cette campagne de compte de gestion.

Au total, il y aura 3.323 CDG à déposer pour le Pas de Calais. Ce chiffre démontre à l'évidence l'importance de la tâche à réaliser. L'Alliance le rappelle, derrière les chiffres, il y a des collègues qui réalisent un travail de très haut de gamme, avec pourtant les suppressions d'emplois habituelles. Nous saluons ici leur professionnalisme.

6 : Questions diverses

